

## Narbonne : un pont habité étayé avant d'être réhabilité

Réservé aux abonnés

Florence Jaroniak

**LE MONITEUR**

13 février 2024 | 16h00

🕒 1 min. de lecture

🔔 Ajouter à Mon actualité



© VILLE DE NARBONNE / BERNARD DELMAS

Une plateforme de travail composée de poutres en acier et d'1,2 km de longrines bois habillées d'un plancher a été créée.

SÉLECTIONNÉ  
POUR VOUS



Réservation des usages :

Situé dans le secteur sauvegardé de Narbonne (Aude), au-dessus du canal de la Robine, le pont des Marchands, l'un des deux ouvrages encore habités de France et le plus ancien de ce type, était en danger. Après confirmation au printemps dernier par un comité d'experts du délabrement de certains immeubles des XIVe et XVe siècles reposant sur les arches non visibles, la Ville a pris 18 arrêtés de péril et demandé l'évacuation ainsi que la mise en œuvre d'un étaielement provisoire. Elle a également lancé un diagnostic de la sous-face de l'ouvrage qui a conduit aux premiers travaux (maîtrise d'œuvre : Sigma 2R ; BET : Egsa BTP, Tereo, I.Ter, Sixense, C. Falipou).

Réalisés de fin octobre à début décembre pour un coût de 800 000 € TTC, ils ont permis de rouvrir l'ouvrage à la circulation des piétons.

« Au départ, on nous demandait de couler un radier en fond de canal avec des micropieux et d'étayer l'ensemble. Six mois d'études géotechniques ont abouti au meilleur compromis tech-nico-économique, tenant compte des contraintes de la reprise de charges des étages », souligne David Delbourg, directeur du service bâtiment de la Ville.

**Les arches instables sous surveillance.** Ainsi, l'entreprise Cutillas a installé 23 poutres en béton armé d'1,5 t et de 12 à 15 m de long chacune de chaque côté des berges. Elles ont servi à accueillir une plateforme de travail composée de poutres en acier et d'1,2 km de longrines bois habillées d'un plancher OSB 22 mm. Puis elle a mis en place des tours d'étalement avec des profilés métalliques venant supporter les planchers bois des bâtiments. Parallèlement, la Ville a posé des instruments de mesure pour surveiller les arches instables.

La deuxième phase va suivre. Outre l'accompagnement technique et juridique proposé aux propriétaires des immeubles, qui doivent en priorité remplacer leurs poutres et planchers, la Ville a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation définitive du pont et des bâtiments. Le lauréat sera désigné au cours de ce premier trimestre pour un démarrage du chantier en 2025. Le coût dépendra des solutions proposées par le groupement lauréat dans la logique de faisabilité technico-économique.